Classes de terminale

Introduction

Les programmes de la classe terminale de la série ST2S sont conçus pour enseigner aux élèves des connaissances nécessaires à la compréhension du pays et du monde dans lesquels ils vivent.

Tenant compte des spécificités de cette série et de l'horaire disponible (une vingtaine d'heures en histoire comme en géographie), ils respectent la cohérence de chaque discipline sans prétendre à l'exhaustivité, ni temporelle ni spatiale.

Le programme d'histoire est organisé autour d'étapes fondatrices du monde contemporain. Celui de géographie privilégie l'étude des territoires et l'organisation de l'espace. Tout au long, ils abordent des thèmes qui constituent des enjeux civiques majeurs pour notre société et sa jeunesse.

1. Les thèmes au programme de l'enseignement d'histoire et de géographie sont au nombre de six

Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de première ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série.

En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et STMG, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (deux pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence

Les deux contribuent de manière complémentaire à l'étude du thème tout en permettant au professeur de proposer des approches et des éclairages différents.

La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (deux tiers du temps indiqué pour l'ensemble du thème). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Le sujet d'étude (le troisième tiers du temps) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficience, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

4. Éducation civique, géographie et histoire

La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement.

Le programme de terminale ST2S est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes - « Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques », etc. - que dans les questions obligatoires (« L'évolution politique de la Vème République depuis 1981 », « La présence de la France dans le monde ») ou les sujets d'étude (« Les femmes dans la société », « L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française », « Les engagements militaires et humanitaires de la France dans le monde », « Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités », etc.)

I. Tableau des capacités et méthodes

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de première, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de terminale et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères des	chronologiques et spatiaux
1) Identifier et	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
localiser	- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2) Changer les	- situer un événement dans le temps court ou le temps long
échelles et mettre	- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents
en relation	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales
	différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
II - Maîtriser des outils et	
1) Exploiter et	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
confronter des	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du
informations	document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la
	situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
synthétiser des	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et
informations	schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire
	historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les
3) Utiliser les Tic	parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3) Othiser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthod	
1) Développer son	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de
expression	l'établissement, blogs)
personnelle et son	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
sens critique	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des
1	éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés,
organiser son	faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
travail de manière	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production
autonome	collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en
	approfondir des aspects

II. Programme d'histoire - Un monde en recomposition

Le programme de la classe terminale a pour objectif de montrer de grandes transformations du monde depuis 1945 : réalisations et perspectives portées par la construction européenne, défis du développement auxquels sont confrontés les nouveaux états issus de la décolonisation, adaptation du modèle politique français aux mutations et aspirations de la société.

Chaque fois que cela est possible et justifié, on prend appui sur des exemples locaux ou pris dans l'environnement régional.

I - L'Europe de 1945 à nos jours (7 h 30)

Question obligatoire (A)	Adaptation
et	
Sujets d'étude (B)	
A. L'Europe de Yalta aux derniers élargissements de	
l'Union européenne (2004 et 2007)	
B. Un sujet d'étude au choix :	
- L'Espagne : de la dictature à la démocratie et à	
l'intégration communautaire (1975 à nos jours)	
- Berlin : une ville dans l'histoire, de 1945 à nos jours	

II - Décolonisation et construction de nouveaux États (7 h 30)

Question obligatoire (A)	Adaptation
et	
Sujets d'étude (B)	
A. L'Afrique subsaharienne, du milieu des années 1950	
à la fin des années 1980	
B. Sujet d'étude au choix :	
- Léopold Sédar Senghor (1906-2001)	
- L'Algérie de 1954 à 1962	

III- La France sous la Vème République (7 h 30)

Question obligatoire (A) et	Adaptation
Sujets d'étude (B)	
A - L'évolution politique de la Vème République	On aborde l'évolution politique de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République.
B - Sujet d'étude au choix :	au sein de la Republique.
- Les femmes dans la société française	
- L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française	

II- Programme de géographie - La mondialisation : acteurs et territoires

L'étude est centrée sur la mondialisation. Elle analyse la construction d'un système mondial à la fois fortement hiérarchisé et interdépendant où s'accélèrent les phénomènes d'intégration et de marginalisation à diverses échelles. Elle insiste sur le rôle des acteurs dans le processus en particulier celui des firmes transnationales. En réfléchissant à la place de la France dans le monde, elle permet d'étudier les critères et les limites de la puissance d'un État.

Chaque fois que cela est possible et justifié, on prend appui sur des exemples locaux ou pris dans l'environnement régional.

I- Les territoires dans la mondialisation (8 h 30)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptation
A - Centres d'impulsion et inégale intégration	On insiste sur l'espace Pacifique.
B. Un sujet d'étude au choix :	
- Londres	
- Shanghai	

II- La mondialisation : acteurs, flux et réseaux (7 h 30)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptation
A - Mondialisation et firmes transnationales	
B - Sujet d'étude au choix :	
- Les migrations internationales	
- Transports et routes maritimes	On insiste sur l'espace Pacifique.

III- La France dans le monde (6 h 30)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Adaptation
A. La présence de la France dans le Monde	
B. Sujet d'étude au choix :	
- Les engagements militaires et humanitaires de la France et des français dans le monde	
- Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités	

L'enseignement moral et civique au lycée

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La loi du 27 octobre 1997, portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la loi du 16 mars 1998, relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI.

L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

Classe terminale

En classe terminale, l'enseignement moral et civique se centre d'une part sur l'un des piliers fondamentaux des sociétés démocratiques : la reconnaissance du pluralisme des croyances ; d'autre part sur la façon dont s'organisent, dans l'espace démocratique, de grands débats sur les questions éthiques posées par la biologie et la médecine. Pour chaque thème, les questions éthiques, sociales et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Pluralisme des croyances et laïcité

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises
* Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. * Mobiliser les connaissances exigibles. * Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. * S'impliquer dans le travail en équipe.	* La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur. * La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux. * Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire.	en œuvre * Étude pluridisciplinaire des différentes façons de concevoir les relations entre l'État et la pluralité des convictions religieuses, au sein des régimes démocratiques (projet interdisciplinaire souhaitable). * Une étude de cas à partir des conditions d'élaboration de la loi de 2004 et des débats au sein de la commission Stasi. Analyse des arguments qui s'opposent et des principes éthiques et politiques dont ils relèvent. * À partir de situations observées ou de supports divers (littéraires, philosophiques, historiques, cinématographiques), un débat peut être mené sur la notion de tolérance et ses significations morales, la distinction entre tolérance et droit, les limites de la tolérance

Biologie, éthique, société et environnement

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
 Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. 	 * La notion de bioéthique. Les problèmes bioéthiques contemporains (la recherche génétique, les OGM, les thérapies géniques). Le rôle 	 Étude de cas ayant fait l'objet d'un avis ou d'un rapport du CCNE. État du débat médiatique. Explicitation éthique.
 Mobiliser les connaissances exigibles. 	du Haut Conseil des biotechnologies. * Les évolutions de l'éthique médicale. La question du	 Débat argumenté autour du principe de précaution. Étude de cas et débat argumenté sur une question
 Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. 	consentement du patient. Le rôle du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). * La responsabilité environnementale.	relevant de l'éthique médicale.
 * S'impliquer dans le travail en équipe. 	L'interdépendance humanité- nature. Le principe de précaution : sa réalité juridique, ses applications et ses limites.	